



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°806/AONO/C.  
NGOURA/SG/ST/CIPM/2025 DU 11 JANV 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU  
SYSTEME PHOTOVOLTAIQUE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES  
DE NGOURA ET DE COLOMINE DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM  
ET DJEREM, REGION DE L'EST EN DEUX LOTS.**

**LOT 1 : NGOURA**

**LOT 2 : COLOMINE**

## **1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2025, le Maire de la commune de NGOURA, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue des travaux de réhabilitation du système photovoltaïque d'alimentation en eau potable dans les localités de Ngoura et de colomine, dans la commune de Ngoura, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est en deux lots : **LOT 1 : NGOURA** ; **LOT 2 : COLOMINE**

## **2. Consistance des travaux**

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- ✓ Equipement de production solaire ;
- ✓ Equipements de protection et câbles d'interconnexion ;
- ✓ Réseau de distribution ;
- ✓ Essai de débit et analyse de l'eau ;
- ✓ Réhabilitation des équipements du local technique ;
- ✓ Prestations diverses.

## **3. DELAI D'EXECUTION :**

Le délai d'exécution pour la réalisation desdits travaux est de **trois (03) mois/lot** ;

## **4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné de Prestations.

## **5. Financement**

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le BIP, **Exercice 2025**.

Imputation budgétaire : .....

## **6. MONTANT PREVISIONNEL**

Le montant prévisionnel des travaux par lot objet du présent Appel d'Offres est de :

- **Est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC pour le LOT 1 : NGOURA ;**

- Est de Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC pour le LOT 2 : COLOMINE.

## 7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGOURA dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de NGOURA contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non Remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1 et Cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2, payable à la Recette municipale de la Commune de NGOURA.

## 9. Remise des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé contre décharge sur le registre des offres à la Commune de NGOURA au plus tard le 13.5.2025 à 14.00 Heures, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C. NGOURA/SG/ST/CIPM/2025  
DU 11 AVR 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME  
PHOTOVOLTAIQUE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE  
NGOURA ET DE COLOMINE DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET  
DJEREM, REGION DE L'EST EN DEUX LOTS.**

**LOT 1 : NGOURA**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme datant de moins de trois (03) mois, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

## 12. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre ou tout organisme agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, soit **cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour le lot 1 et cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour le lot 2.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple après 48 heures.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

## 13. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 13.5.2025 à 14.00 Heures par la Commission Interne de Passation des Lettre-commandes de la Commune de NGOURA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

## 14. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois / lot.

## **A. Critères éliminatoires :**

### **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative notamment la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire ;

### **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

### **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

## **B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.**

## **16- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17- DELAI D'EXECUTION**

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois/lot**, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions Climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

## **18- ATTRIBUTION DU MARCHE**

La Lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou Égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## **19- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de NGOURA, dans les services des Marchés Publics de la Mairie à la porte ..... au numéro de téléphone :  
(+237) *699...10...56 39*

Ampliations :

- ✓ MINMAP/DDLD
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINEE/LD
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ CIPM
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

NGOURA, le 11 APR 2025

